

# 12

---

## RISQUE STRUCTUREL - LIQUIDITÉ

---

### **EN BREF**

---

Le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Le risque de financement se définit comme le risque pour le Groupe de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités selon ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents.

Réserve de liquidité à fin 2022

**279 MDE**

(Montant 2021 : 229 MDE)

Le risque de liquidité est défini comme le risque que la banque ne dispose pas des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le risque de refinancement est défini comme le risque que la banque ne soit plus en mesure de financer ses activités par des volumes de ressources appropriés et à un coût raisonnable.

## 12.1 OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION

L'objectif du dispositif de gestion du risque de liquidité de Société Générale est d'assurer que le Groupe reste en mesure de (i) satisfaire ses obligations de paiement à tout moment, y compris en situation de crise (gestion du risque de liquidité) et de (ii) financer de manière durable le développement de ses activités à un coût raisonnable (gestion du risque de financement). Ce dispositif de gestion des risques permet d'assurer le respect de l'appétit au risque et des obligations réglementaires.

Pour répondre à cet objectif, Société Générale a adopté les principes de gestion suivants :

- la gestion du risque de liquidité est centralisée au niveau du Groupe, assurant une mutualisation des ressources, une optimisation des coûts et une gestion homogène des risques. Les métiers doivent respecter des impasses de liquidité statiques en situation normale, dans la limite de leurs encadrements et du fonctionnement de leurs activités, en réalisant le cas échéant des opérations avec l'entité « gestion propre » selon un barème de refinancement interne. Les actifs et passifs n'ayant pas de maturité contractuelle se voient affecter des maturités selon des conventions ou des modèles quantitatifs proposés par la Direction financière et par les métiers et validés par la Direction des risques ;
- les ressources de financement sont établies en fonction des besoins de développement des métiers et de l'appétit au risque défini par le Conseil d'administration (voir section 2) ;
- les ressources de financement sont diversifiées par devises, bassins d'investisseurs, maturités et formats (émissions vanille, notes structurées, sécurisées, etc.). L'émission de dette est majoritairement réalisée au niveau de la maison-mère. Cependant, Société Générale s'appuie également sur certaines filiales pour lever des ressources dans des devises et auprès de bassins d'investisseurs complémentaires à ceux de la maison-mère ;
- les réserves liquides sont constituées et maintenues de sorte à respecter l'horizon de survie sous stress défini par le Conseil d'administration. Les réserves liquides sont disponibles sous forme de cash détenu en banques centrales et de titres pouvant être liquidés rapidement et logés soit dans le portefeuille bancaire (Banking Book), sous gestion directe ou indirecte de la Trésorerie Groupe, soit dans le portefeuille de négociation (Trading Book) au sein des activités de marché sous la supervision de la Trésorerie Groupe ;
- le Groupe dispose d'options activables à tout moment en situation de stress, au travers d'un Plan de Financement d'Urgence (PFU) au niveau Groupe (exception faite des activités d'assurance, qui ont un plan d'urgence séparé), définissant des indicateurs avancés de suivi de l'évolution de la situation de liquidité, des modes opératoires et des actions de remédiation activables en situation de crise.

## 12.2 MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

La gestion du financement et de la liquidité du Groupe s'articule principalement autour des processus opérationnels suivants :

- l'identification des risques est un processus conçu et documenté par la Direction des risques, qui est en charge d'établir une cartographie des risques de liquidité. Ce processus est conduit annuellement par la Trésorerie Groupe et par les métiers. Il vise à identifier les sources matérielles de risques de financement et de liquidité au sein de Société Générale, à vérifier que ces risques sont mesurés de façon appropriée, et à formaliser le cadre de contrôle de ces risques. L'identification des risques est complétée d'un exercice de Reverse Stress Testing destiné à identifier et quantifier les facteurs de risques pesant le plus sur le profil de liquidité de Société Générale dans l'hypothèse d'un scénario de stress complémentaire et extrêmement sévère ;
- la définition, la mise en œuvre et la revue périodique des modèles de liquidité et des conventions permettant d'établir les maturités des actifs et passifs, et d'apprécier le profil de liquidité sous stress. Les modèles de liquidité sont gérés dans le cadre du dispositif de suivi du risque de modèle supervisé par la Direction des risques ;
- la définition de l'appétit au risque. Le Conseil d'administration approuve les éléments proposés par la direction générale, en l'occurrence l'encadrement des indicateurs financiers. L'appétit au risque relatif au risque de liquidité couvre les métriques suivantes :
  - les indicateurs réglementaires (LCR, Excédent de LCR en USD ajusté, et NSFR),
  - le volume de financement de marché court terme,
  - l'horizon de survie sous un scénario de stress combiné, associant un choc systémique sévère et un choc idiosyncratique. Société Générale suit également l'horizon de survie associé à un scénario de stress extrême. Dans les deux scénarios, le choc idiosyncratique se caractérise par un abaissement de 3 crans de la notation long terme de Société Générale. La position de liquidité est évaluée dans le temps en fonction des effets des scénarios en termes de fuites de dépôts, de tirages de facilités confirmées, d'appels de marges sur les portefeuilles de dérivés etc. L'horizon de survie est le moment à partir duquel la position nette de liquidité devient négative,

- la position de transformation du Groupe (impasse de liquidité statique en situation normale échéancée jusqu'à une maturité de 5 ans),
- le montant disponible de collatéral non-HQLA, ne contribuant pas au numérateur du LCR, et donnant un accès immédiat au financement banques centrales en cas d'urgence ;
- les trajectoires financières projetées selon un scénario central et un scénario sous stress sont déterminées dans le cadre de la procédure budgétaire pour respecter l'appétit au risque. La trajectoire centrale est construite à partir des hypothèses macro-économiques centrales de Société Générale et de la stratégie commerciale du Groupe dans ce contexte. La trajectoire stressée incorpore les hypothèses du scénario macro-économique adverse de Société Générale et des hypothèses idiosyncratiques défavorables ;
- le budget annuel calibre le plan de financement du Groupe, qui comprend le programme de financement long terme (émissions vanille, émissions structurées) et les financements réalisés sur les marchés court terme ;
- le mécanisme de Funds Transfer Pricing (FTP), élaboré et maintenu au sein de la Trésorerie Groupe, met à disposition des barèmes de refinancement interne permettant aux métiers de remonter leurs excès de liquidité et de financer leurs besoins au travers de transactions réalisées avec la gestion propre ;
- la production et la diffusion de rapports journaliers, hebdomadaires et mensuels s'appuyant sur une infrastructure de données centralisée et opérée par une équipe de production dédiée. La position nette de liquidité sous stress combiné est réactualisée de façon mensuelle et analysée selon plusieurs axes (produits, métiers,

devises, entités juridiques). Les indicateurs LCR, NSFR, les positions de transformation et la position nette de liquidité sous stress combiné font l'objet de revues mensuelles par la Direction financière et par la Direction des risques. Les projections sont réactualisées toutes les semaines et revues lors de comités hebdomadaires de liquidité supervisés par le responsable de la Trésorerie Groupe. Les comités hebdomadaires de liquidité suivent et ajustent le profil de risque de liquidité dans le respect des limites et après prise en compte des besoins de financement des métiers et des conditions de marché, en transmettant au besoin des instructions d'ajustement aux métiers ;

- la préparation d'un Plan de Financement d'Urgence (PFU), mis à jour annuellement, qui détermine (i) un ensemble d'indicateurs d'alerte (paramètres de marché ou propres à Société Générale), (ii) un cadre opérationnel utilisable en situation de stress de liquidité et précisant les modalités d'application et d'interfonctionnement avec d'autres régimes de crise, en particulier le Rétablissement, et (iii) un ensemble d'actions de remédiation activables en cas de crise.

Ces processus opérationnels sont regroupés dans l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process) de Société Générale.

Société Générale produit annuellement, à destination de son superviseur, la Banque Centrale Européenne, une auto-évaluation du dispositif en matière de gestion du risque de liquidité, dans laquelle les risques de liquidité sont identifiés, quantifiés et analysés à la fois en regard de l'exercice écoulé et dans le cadre d'un exercice de projection pluriannuel, et décrivant le dispositif de gestion (méthodes, processus, ressources), complété par une évaluation de l'adéquation de la liquidité du Groupe.

## 12.3 GOUVERNANCE

Les principales instances de gouvernance du risque de liquidité sont les suivantes :

- le Conseil d'administration :
  - valide le niveau de tolérance au risque de liquidité dans le cadre de l'appétit au risque, au travers d'indicateurs internes et réglementaires, et notamment l'horizon de temps pendant lequel le Groupe peut opérer sous conditions de stress (« horizon de survie »),
  - approuve l'encadrement des indicateurs financiers, dont celles relatives aux ressources rares,
  - examine régulièrement la situation du risque de liquidité du Groupe, a minima sur base trimestrielle, notamment les métriques clés (notamment les métriques d'impasse de liquidité sous stress telles que modélisées de manière propre au groupe Société Générale et les métriques réglementaires LCR et NSFR), le taux d'exécution du plan de financement et les coûts de financement ;
- la Direction générale :
  - alloue la liquidité au niveau des métiers et de la Trésorerie Groupe sur proposition de la Direction financière,
  - définit et met en œuvre la stratégie en matière de risques structurels de liquidité en coordination avec la Direction financière et la Direction des risques. La Direction générale supervise notamment le Comité Financier, qui se tient toutes les six semaines en présence de représentants de la Direction financière, de la Direction des risques et des métiers afin de suivre les risques structurels et de piloter les ressources rares :
    - validation et suivi des limites de risques structurels y compris de liquidité,
    - évaluation périodique du respect de la trajectoire budgétaire, décision le cas échéant de mesures correctrices,
    - définition des principes et méthodes employées dans la gestion du risque de liquidité (notamment les scénarios de stress),
    - examen des évolutions réglementaires et leurs impacts ;
- la Direction financière assure la première ligne de défense en coordination étroite avec les métiers. Au sein de la Direction financière, la préparation et la mise en œuvre des décisions en matière de liquidité sont assurées par les départements suivants :
  - le pilotage financier stratégique assure le pilotage des ressources rares de Société Générale, y compris la liquidité, dans le respect de l'appétit au risque et de l'encadrement des indicateurs financiers,
  - la Trésorerie Groupe est en charge de la gestion opérationnelle de la liquidité et du financement et réalise notamment la gestion de la position de liquidité du Groupe, l'exécution du plan de financement, la supervision et la coordination des différentes trésoreries au sein de Société Générale, assure une expertise dans la définition des cibles, pilote les réserves liquides et le collatéral, et supervise la gestion propre,
  - le département ALM est en charge de la définition, de la modélisation et du suivi des risques structurels, et notamment du risque de liquidité en complément des risques de taux d'intérêt et de change dans le portefeuille bancaire (Banking Book) ;

- un département de production des métriques est responsable de la gestion du système d'information relatif à la liquidité. Le Groupe s'appuie sur une architecture centralisée alimentée par les métiers et produisant les métriques réglementaires (LCR, NSFR) ainsi que les métriques de pilotage ;
- le département des risques ALM, en tant que 2e ligne de défense, assure la supervision des risques de liquidité et évalue le dispositif de gestion de ces risques. A ce titre, il est en charge de :

- la définition des indicateurs de liquidité ainsi que de la fixation des principales limites existantes au sein du Groupe,
- la définition du cadre normatif de mesure, de méthodes de modélisation et d'encadrement de ces risques.

De plus, par délégation du département Model Risk Management, ce département assure la validation des modèles ALM dans le cadre du Comité de validation des Modèles, présidé par la Direction des risques.

Enfin, le département des Risques ALM s'assure de la bonne interprétation du cadre réglementaire ainsi que d'une déclinaison adéquate dans l'environnement Société Générale.

## 12.4 ACTIFS GREVÉS ET NON GREVÉS (ASSET ENCUMBRANCE)

Un actif est considéré comme grevé s'il a été donné en nantissement ou s'il fait l'objet d'un quelconque arrangement visant à garantir ou sécuriser une transaction ou à rehausser son crédit, et dont il ne peut être librement retiré.

### Analyse de la structure du bilan

Au niveau Groupe, le ratio d'actifs grevés total est de 36% sur 2022, tel que mesuré selon la définition de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE)<sup>(1)</sup>. Le ratio sur la partie titres est de 78% et de 16% sur la partie créances.

L'essentiel des actifs grevés du Groupe sont des titres (environ 76%), en raison de la taille des activités de marchés de capitaux, notamment *via* les opérations de *repos*, *reverse repos* et *collateral swaps*.

Les titres grevés se concentrent majoritairement au sein de SGPM et de ses succursales, où sont logées les activités de marché du Groupe.

Les principales sources d'encombrement proviennent des opérations de *repos* et des titres émis. L'encombrement sur les actifs en dollar américain provient pour une très large partie des titres.

Le niveau de créances grevées varie entre les différentes entités du Groupe en raison principalement de leur business model, de leur stratégie de refinancement et de la typologie des créances sous-jacentes ainsi que du droit les régissant. Les principales sources d'encombrement concernent des créances en EUR et dans une moindre mesure des créances en USD. Quelques points saillants peuvent être relevés :

- au niveau de SGPM, le taux de créances grevées se monte à 29%<sup>(2)</sup> fin 2022 se concentrant en majorité sur les prêts immobiliers. Les créances grevées viennent en garantie des opérations TLTRO de la BCE, et de mécanismes long terme de refinancement communément utilisés par les acteurs bancaires qu'il s'agisse de covered bonds (émissions par SG SFH, SG SCF et CRH), de titrisations ou de mécanismes *ad hoc* ;
- au niveau des filiales, le taux de créances grevées se limite à 21%<sup>(2)</sup> au global avec des disparités entre entités qui dépendent des stratégies de refinancement de chaque filiale. Les niveaux de financements sécurisés les plus élevés correspondent aux entités contribuant au mécanisme de pooling (cf infra), et celles ayant mis

en place des programmes de refinancement externe *via* des titrisations comme BDK (Bank Deutsches Kraftfahrzeuggewerbe) et ALD, ou d'autres formes de financements sécurisés. Enfin, certaines filiales (Crédit du Nord) ont participé directement au TLTRO et voient leur taux d'encombrement de créances impactées en conséquence.

Parmi les créances mobilisées, il existe un mécanisme de pooling par lequel Crédit du Nord, Boursorama, ainsi que dans une moindre mesure BFCOI (Réunion) apportent une part de leurs créances PPI au Groupe pour alimenter le véhicule de covered bonds SG SFH. Ce niveau de charge intra-groupe représente environ 13.6% du total des créances grevées du Groupe.

Sur 2022, les montants des portefeuilles de couverture des émissions auto-détenues de covered bonds et des portefeuilles sous-jacents des émissions auto-détenues de titres adossés à des actifs représentaient respectivement 46 milliards d'EUR et 14 milliards d'EUR pour des montants émis en circulation de respectivement 38.6 milliards d'EUR et 12.7 milliards d'EUR. Le taux de créances grevées associé à ces portefeuilles ressortait respectivement à 77.7% et 74.7%.

Pour les véhicules d'émission de covered bonds, les taux de surdimensionnement constatés au 31 décembre 2022 sont de 127% sur SG SCF et de 114% sur SG SFH.

Pour SG SFH, les actifs sous-jacents sont des prêts immobiliers cautionnés par le Crédit Logement.

Pour SG SCF, il s'agit d'expositions sur des contreparties du secteur public.

Les « Autres actifs » non encombrés (hors créances) incluent notamment tous les produits dérivés et optionnels (swaps de taux, swaps de change, options de change, warrants, futures de change, change à terme, etc.) pour un montant de 109 milliards d'EUR à fin 2022, ainsi que certains autres actifs qui ne peuvent également pas être grevés dans le cours normal des activités du fait de leur nature. Ces actifs incluent notamment les écarts d'acquisition sur titres, les immobilisations, les impôts différés, les comptes de régularisation, les débiteurs divers et les autres actifs. Au global, les actifs considérés comme non-encombrables (produits dérivés et autres actifs listés ci-dessus) représentent une part de 18% du total bilan à fin 2022.

(1) Valeurs médianes sur les 4 trimestres.

(2) Selon une méthodologie consistant à grever en premier lieu les actifs éligibles les moins liquides (taux de créances grevées/total créances).

TABLEAU 100 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS (AEI)

	31.12.2022 <sup>(1)</sup>							
	Valeur comptable des actifs grevés		Juste valeur des actifs grevés		Valeur comptable des actifs non grevés		Juste valeur des actifs non grevés	
		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA
(En M EUR)								
<b>Total Actifs de l'établissement déclarant</b>	<b>245 260</b>	<b>66 953</b>			<b>1 170 947</b>	<b>239 564</b>		
Instruments de capitaux propres	44 314	34 744	44 314	34 744	34 809	10 745	34 809	10 745
Titres de créance	37 035	32 946	37 035	32 946	53 416	34 491	53 416	34 491
<i>dont obligations garanties</i>	237	116	237	116	213	207	213	207
<i>dont titres adossés à des actifs</i>	198	62	198	62	3 969	44	3 969	44
<i>dont émis par des administrations publiques</i>	32 245	31 836	32 245	31 836	27 519	27 519	27 519	27 519
<i>dont: émis par des entreprises financières</i>	4 945	667	4 945	667	11 397	2 586	11 397	2 586
<i>dont émis par des entreprises non financières</i>	1 092	416	1 092	416	8 780	241	8 780	241
Autres actifs	157 853	371			1 080 829	195 972		
<i>dont prêts à vue</i>	7 533	-			227 227	191 248		
<i>dont prêts et avances autres que les prêts à vue</i>	148 455	371			568 399	2 008		
<i>dont autres</i>	1 799	-			264 610	2 498		

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2022.

	31.12.2021 <sup>(1)</sup>							
	Valeur comptable des actifs grevés		Juste valeur des actifs grevés		Valeur comptable des actifs non grevés		Juste valeur des actifs non grevés	
		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA		dont EHQLA & HQLA
(En M EUR)								
<b>Total Actifs de l'établissement déclarant</b>	<b>253 755</b>	<b>94 731</b>			<b>1 087 854</b>	<b>226 154</b>		
Instruments de capitaux propres	76 424	58 720	76 424	58 720	48 946	16 193	48 946	16 193
Titres de créance	39 838	36 010	39 838	36 010	61 276	41 592	61 276	41 592
<i>dont obligations garanties</i>	135	101	135	101	274	224	274	224
<i>dont titres adossés à des actifs</i>	130	74	130	74	3 262	60	3 262	60
<i>dont émis par des administrations publiques</i>	34 611	34 104	34 611	34 104	31 770	31 770	31 770	31 770
<i>dont: émis par des entreprises financières</i>	3 052	1 345	3 052	1 345	18 816	3 685	18 816	3 685
<i>dont émis par des entreprises non financières</i>	2 256	587	2 256	587	9 183	397	9 183	397
Autres actifs	138 329	-			973 492	169 936		
<i>dont prêts à vue</i>	5 477	-	-	-	196 750	166 301	-	-
<i>dont prêts et avances autres que les prêts à vue</i>	131 769	-	-	-	513 061	1 282	-	-
<i>dont autres</i>	1 719	-	-	-	257 793	2 373	-	-

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2021.

TABLEAU 101 : SÛRETÉS REÇUES (AE2)

	31.12.2022 <sup>(1)</sup>			
	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis		Juste valeur des sûretés non grevées reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés	
		dont EHQLA & HQLA <sup>(1)</sup>		dont EHQLA & HQLA <sup>(1)</sup>
(En M EUR)				
<b>Sûretés reçues par l'établissement déclarant</b>	<b>434 458</b>	<b>365 124</b>	<b>58 616</b>	<b>47 748</b>
Prêts à vue	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	94 565	52 173	9 649	5 849
Titres de créance	339 536	311 931	48 890	41 462
<i>dont obligations garanties</i>	3 833	2 057	2 724	2 415
<i>dont titres adossés à des actifs</i>	4 338	840	6 382	2 142
<i>dont émis par des administrations publiques</i>	308 331	303 518	37 511	36 407
<i>dont émis par des entreprises financières</i>	20 528	4 179	8 146	2 567
<i>dont émis par des entreprises non financières</i>	10 136	4 442	3 535	2 349
Prêts et avances autres que les prêts à vue	-	-	-	-
Autres sûretés reçues	-	-	-	-
<b>Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs</b>	<b>1 857</b>	<b>-</b>	<b>39</b>	<b>-</b>
<b>Propres obligations garanties et titres adossés à des actifs émis et non encore donnés en nantissement</b>			<b>8 585</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIFS, SÛRETÉS REÇUES ET PROPRES TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	<b>676 627</b>	<b>432 077</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2022.

31.12.2021 <sup>(1)</sup>				
	Juste valeur des sûretés grevées reçues ou des propres titres de créance grevés émis		Juste valeur des sûretés non grevées reçues ou des propres titres de créance émis pouvant être grevés	
		dont EHQLA & HQLA <sup>(1)</sup>		dont EHQLA & HQLA <sup>(1)</sup>
<i>(En M EUR)</i>				
<b>Sûretés reçues par l'établissement déclarant</b>	<b>371 005</b>	<b>318 340</b>	<b>63 028</b>	<b>46 853</b>
Prêts à vue	-	-	-	-
Instruments de capitaux propres	77 453	45 080	12 019	5 765
Titres de créance	294 793	271 918	51 145	41 326
<i>dont obligations garanties</i>	2 490	990	4 237	3 948
<i>dont titres adossés à des actifs</i>	4 292	2 357	3 835	707
<i>dont émis par des administrations publiques</i>	270 974	265 510	39 288	35 895
<i>dont émis par des entreprises financières</i>	15 449	2 975	9 284	4 155
<i>dont émis par des entreprises non financières</i>	8 642	3 484	2 096	716
Prêts et avances autres que les prêts à vue	-	-	-	-
Autres sûretés reçues	-	-	-	-
<b>Propres titres de créance émis autres que propres obligations garanties ou titres adossés à des actifs</b>	<b>1 602</b>	<b>-</b>	<b>29</b>	<b>-</b>
<b>Propres obligations garanties et titres adossés à des actifs émis et non encore donnés en nantissement</b>			<b>8 253</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIFS, SÛRETÉS REÇUES ET PROPRES TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	<b>625 152</b>	<b>413 070</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2021.

### TABLEAU 102 : SOURCES DES CHARGES GREVANT LES ACTIFS (AE3)

31.12.2022 <sup>(1)</sup>		
	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, sûretés reçues et propres titres de créance émis autres qu'obligations garanties grevées et titres adossés à des actifs grevés
		<b>Valeur comptable de passifs financiers sélectionnés</b>

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2022.

31.12.2021 <sup>(1)</sup>		
	Passifs correspondants, passifs éventuels ou titres prêtés	Actifs, sûretés reçues et propres titres de créance émis autres qu'obligations garanties grevées et titres adossés à des actifs grevés
		<b>Valeur comptable de passifs financiers sélectionnés</b>

(1) Les valeurs du tableau sont calculées comme la médiane des 4 trimestres de 2021.

## 12.5 RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

La réserve de liquidité du Groupe comprend le cash placé en banques centrales et les actifs pouvant être utilisés pour faire face aux flux sortants de trésorerie dans un scénario de stress. Les actifs de la réserve sont disponibles, c'est-à-dire non utilisés en garantie ou en collatéral d'une quelconque opération. Ils sont pris en compte dans la réserve après application d'une décote reflétant leur valorisation attendue sous stress. La réserve de liquidité du Groupe comprend des actifs pouvant être librement transférés au sein du Groupe ou utilisés pour faire face à des flux sortants de liquidité au niveau des filiales en cas de crise : les excédents de réserves de filiales non transférables (au sens des ratios réglementaires de liquidité) ne sont pas inclus dans la réserve du Groupe.

La réserve de liquidité comprend :

- les dépôts en banques centrales, à l'exception des réserves obligatoires ;

- des titres dits HQLA (*High Quality Liquid Assets*) négociables rapidement sur le marché par cession ou par mise en pension, dont des obligations d'État, des obligations d'entreprises et des actions d'indices majeurs, après décotes. Ces titres HQLA répondent aux critères d'éligibilité du ratio LCR, selon les dernières normes connues et communiquées par les régulateurs. Les décotes appliquées aux titres HQLA sont en ligne avec celles indiquées dans les derniers textes connus pour la détermination du numérateur du ratio LCR ;
- des actifs du Groupe non HQLA et éligibles en banques centrales, incluant des créances ainsi que des covered bonds et titrisations autodétenues de créances du Groupe.

**TABLEAU 103 : RÉSERVE DE LIQUIDITÉ**

(En Md EUR)

	31.12.2022	31.12.2021
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	195	168
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	59	58
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	24	3
<b>TOTAL</b>	<b>279</b>	<b>229</b>

## 12.6 RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Les exigences réglementaires en matière de risque de liquidité sont appréhendées au travers de deux ratios :

- le Liquidity Coverage Ratio (LCR), ratio court terme, dont l'objectif est de s'assurer que les établissements disposent d'actifs liquides de qualité et quantité suffisantes pour couvrir, durant trente jours, une crise de liquidité sévère, combinant une crise systémique de marché et une crise spécifique ; l'exigence réglementaire minimale est de 100% à tout moment ;
- le Net Stable Funding Ratio (NSFR), ratio long terme de transformation du bilan, qui compare les besoins de financement générés par les activités des établissements à leurs ressources stables ; le niveau minimal exigé est de 100%.

Afin de respecter ces exigences, le Groupe s'assure que ses ratios réglementaires sont gérés bien au-delà des exigences réglementaires minimales fixées par la directive 2019/878 du Parlement européen et du Conseil du 20 Mai 2019 (CRD5) et le règlement (UE) 2019/876 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 (CRR2)<sup>(1)</sup>.

Le ratio LCR de Société Générale s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% : 141% fin 2022 contre 129% à fin 2021. Depuis qu'il est en vigueur, le ratio NSFR s'est toujours établi à un niveau supérieur à 100% et s'élève à 114% à fin 2022 contre 110% à fin 2021.

Par ailleurs, afin de compléter son dispositif, le Groupe dispose d'indicateurs de suivi adaptés, en particulier le suivi d'impasses de liquidité sous divers scénarii de stress et sous conditions normales, par devise significative et toutes devises confondues, qui peuvent être assortis de contraintes additionnelles en matière d'objectif et de niveau minimal. Les indicateurs de liquidité en USD font également l'objet d'un suivi spécifique.

(1) Plusieurs amendements aux normes réglementaires européennes ont été adoptés en mai 2019 : Le texte relatif au LCR, publié en octobre 2014, a depuis été complété par un Acte Délégué corrigendum qui est entré en vigueur le 30 avril 2020. Le niveau minimal du ratio exigé est de 100% depuis le 1er janvier 2018. L'exigence de NSFR incluse dans le texte CRR2 (EU) 2019/876 du 20 mai 2019 s'applique depuis juin 2021. Le ratio exigé est de 100%.



**TABLEAU 104 : RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (LCR) (LIQ1)**

Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois). Le nombre de points de données utilisés pour le calcul de chaque moyenne est de 12.

Groupe prudentiel (En M EUR)	Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022	31.12.2022	30.09.2022	30.06.2022	31.03.2022
<b>Trimestre se terminant le</b>								
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>								
<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>					<b>246 749</b>	<b>242 177</b>	<b>238 136</b>	<b>235 333</b>
<b>Sorties de trésorerie</b>								
Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont :								
<i>Dépôts stables</i>	232 177	231 136	228 527	225 948	18 687	18 693	18 415	18 105
<i>Dépôts moins stables</i>	126 164	122 569	121 113	120 126	6 308	6 128	6 056	6 006
Financements de gros non garantis	309 913	307 312	301 779	292 765	166 535	165 700	162 798	158 345
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives</i>	71 734	72 616	72 562	70 349	17 451	17 659	17 653	17 111
<i>Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	224 717	220 519	214 152	206 058	135 622	133 863	130 080	124 876
<i>Créances non garanties</i>	13 462	14 178	15 065	16 358	13 462	14 178	15 065	16 358
Financements de gros garantis					103 466	105 934	106 023	104 645
Exigences complémentaires	215 310	209 420	200 219	191 339	77 934	74 769	68 608	64 006
<i>Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés</i>	44 389	41 600	36 427	32 887	42 350	39 552	34 448	31 052
<i>Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance</i>	10 677	10 853	10 457	10 000	10 677	10 853	10 457	10 000
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	160 243	156 967	153 334	148 452	24 907	24 365	23 703	22 954
Autres obligations de financement contractuelles	68 539	67 450	63 817	63 496	68 539	67 450	63 817	63 496
Autres obligations de financement éventuel	69 000	64 106	60 740	56 879	1 890	1 531	1 155	992
<b>TOTAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE</b>					<b>437 050</b>	<b>434 078</b>	<b>420 815</b>	<b>409 590</b>
<b>ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>								
Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	312 015	309 590	304 082	295 777	100 769	99 420	96 209	92 410
Entrées provenant des expositions pleinement performantes	54 460	52 794	50 404	48 046	46 646	45 204	42 819	40 651
Autres entrées de trésorerie	119 855	118 402	110 543	105 281	114 965	114 081	106 784	102 097
(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
<b>TOTAL DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE</b>	<b>486 330</b>	<b>480 786</b>	<b>465 030</b>	<b>449 105</b>	<b>262 381</b>	<b>258 705</b>	<b>245 812</b>	<b>235 158</b>
<i>Entrées de trésorerie entièrement exemptées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90%</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75%</i>	384 265	376 735	360 313	346 275	262 381	258 705	245 812	235 158
<b>VALEUR AJUSTÉE TOTALE</b>								
<b>COUSSIN DE LIQUIDITÉ</b>					<b>246 749</b>	<b>241 995</b>	<b>237 934</b>	<b>234 974</b>
<b>TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES</b>					<b>174 670</b>	<b>175 373</b>	<b>175 003</b>	<b>174 432</b>
<b>RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ (%)</b>					<b>141,41%</b>	<b>138,06%</b>	<b>136,00%</b>	<b>134,72%</b>

Au 31 décembre 2022, la moyenne des LCR de Société Générale s'établit à 141% (moyenne arithmétique des douze LCR de fin de mois de janvier 2022 à décembre 2022, conformément à l'exigence de publication prudentielle émanant du règlement (UE) N°2019/876).

Le LCR au 31 décembre 2022 est de 141%, soit un surplus de liquidité de 74 milliards d'euros par rapport à l'exigence réglementaire de 100%. Au 30 septembre 2022, le LCR était de 143%, correspondant alors à un surplus de liquidité de 75 milliards d'euros.

Le numérateur du LCR inclut, au 31 décembre 2022, 195 milliards d'euros en banques centrales disponibles (64 milliards sous la forme de réserves en banque centrale disponibles, et 131 milliards sous la forme de dépôt O/N classifiés en actifs de niveau 1). Les actifs liquides de niveau 1 sont complétés par des titres à hauteur de 50 milliards d'euros. Les actifs liquides de niveau 2 représentent un montant de 9 milliards d'euros.

L'euro représente, au 31 décembre 2022, 60% des actifs liquides de haute qualité totaux de Société Générale. Le dollar américain représentait également plus de 5% des actifs liquides du Groupe, avec un poids de 19,7%, ainsi que le franc suisse avec un poids de 5,7% et le yen japonais avec un poids de 5,2%. Le profil de liquidité du Groupe en dollars américains est par ailleurs encadré par une série de seuils portant sur diverses métriques, incluant des indicateurs d'excès de liquidité sous stress en dollars américains.

Société Générale structure ses sources de financement pour éviter une dépendance trop importante à une contrepartie ou à un segment de marché donnés, en définissant et surveillant des métriques de risques de concentration sur les marchés de financements sécurisés et non sécurisés. Les financements court terme non sécurisés sont par exemple soumis à des seuils par type de contrepartie (entreprises, banques centrales, secteur public, gestionnaires d'actifs, etc.). Les financements sécurisés sont encadrés de manière à éviter qu'une diminution de la liquidité sur un segment du marché du repo (par contrepartie, par collatéral sous-jacent, par devise) n'affecte matériellement le refinancement des inventaires sur le marché. Par

ailleurs, le financement long terme du Groupe est structurellement diversifié. Le programme de financement plain vanilla est réparti par devise, par instrument et par région, et touche une large base d'investisseurs. Les financements structurés sont très granulaires (différents réseaux de distribution) et offrent une diversification en termes de types d'investisseurs.

Dans son calcul de LCR, Société Générale tient compte des besoins en collatéraux résultant d'une diminution de sa note de crédit de trois niveaux pour ses entités d'émissions de covered bonds et pour d'autres entités utilisées dans les activités de marchés de capitaux. Société Générale intègre aussi dans son calcul de LCR un choc de marché négatif potentiel, sur la base d'une approche historique sur 24 mois.

Des réserves spécifiques couvrent les besoins de financement intra-journaliers. Ces réserves sont prises en compte lors des stress tests liquidité basés sur des modèles internes et qui sous-tendent le contrôle de l'horizon de survie sous stress de Société Générale.

**TABLEAU 105 : RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (NSFR) (LIQ2)**

(En M EUR)	31.12.2022				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée
	Pas d'échéance	< 6 mois	6 mois à < 1an	≥ 1an	
<b>Éléments du financement stable disponible</b>					
Éléments et instruments de fonds propres	66 261	3 374	-	9 641	75 902
<i>Fonds propres</i>	66 261	3 374	-	9 641	75 902
<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		230 165	1 934	8 138	224 352
<i>Dépôts stables</i>		144 568	1 934	8 138	147 315
<i>Dépôts moins stables</i>		85 597	-	-	77 038
Financement de gros :		496 446	53 458	166 794	312 751
<i>Dépôts opérationnels</i>		77 890	5	2	38 950
<i>Autres financements de gros</i>		418 556	53 452	166 792	273 801
Engagements interdépendants		59 775	0	3 727	-
Autres engagements:	3 051	88 683	360	4 306	4 486
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	3 051				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		88 683	360	4 306	4 486
<b>FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL</b>					<b>617 491</b>
<b>Éléments du financement stable requis</b>					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					27 605
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		2	5	25 593	21 760
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants :		248 013	52 987	384 295	394 099
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		95 197	9 559	2 482	10 865
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		59 807	7 627	28 970	38 326
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		62 655	28 687	213 275	236 653
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		13 054	5 250	28 364	38 102
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		4 201	4 991	115 874	81 923
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 777	4 502	105 826	72 926
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		26 153	2 123	23 694	26 331
Actifs interdépendants		59 775	0	3 727	-
Autres actifs :		133 260	4 065	72 440	90 160
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		10 820	2 923	8 641	19 027
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		94 602			4 730
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		27 839	1 142	63 799	66 404
Éléments de hors bilan		202 469	1 307	29	9 924
<b>FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL</b>					<b>543 549</b>
<b>RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)</b>					<b>113,60%</b>

(En M EUR)	30.06.2022				
	Pas d'échéance	Valeur non pondérée par échéance résiduelle			Valeur pondérée
		< 6 mois	6 mois à < 1 an	≥ 1 an	
<b>Éléments du financement stable disponible</b>					
Éléments et instruments de fonds propres	65 777	44	1 672	12 124	77 901
<i>Fonds propres</i>	65 777	44	1 672	12 124	77 901
<i>Autres instruments de fonds propres</i>		-	-	-	-
Dépôts de la clientèle de détail		230 691	836	4 996	219 709
<i>Dépôts stables</i>		125 938	834	4 996	125 430
<i>Dépôts moins stables</i>		104 753	1	-	94 279
Financement de gros		526 085	56 487	178 260	317 900
<i>Dépôts opérationnels</i>		70 733	4	5	35 373
<i>Autres financements de gros</i>		455 352	56 483	178 255	282 527
Engagements interdépendants		60 957	1	2 834	-
Autres engagements	3 798	98 691	224	257	369
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR</i>	3 798				
<i>Tous les autres engagements et instruments de fonds propres non inclus dans les catégories ci-dessus</i>		98 691	224	257	369
<b>FINANCEMENT STABLE DISPONIBLE TOTAL</b>					<b>615 879</b>
<b>Éléments du financement stable requis</b>					
Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					23 492
Actifs grevés pour une échéance résiduelle d'un an ou plus dans un panier de couverture		99	99	23 274	19 952
Dépôts détenus auprès d'autres établissements financiers à des fins opérationnelles		-	-	-	-
Prêts et titres performants		290 210	50 326	391 395	407 774
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par des actifs liquides de qualité élevée de niveau 1 soumis à une décote de 0%</i>		112 185	5 935	3 004	8 991
<i>Opérations de financement sur titres performantes avec des clients financiers garanties par d'autres actifs et prêts et avances aux établissements financiers</i>		80 125	8 880	27 874	40 426
<i>Prêts performants à des entreprises non financières, prêts performants à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts performants aux emprunteurs souverains et aux entités du secteur public, dont :</i>		63 902	29 129	233 595	255 241
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		11 590	3 516	45 402	49 347
<i>Prêts hypothécaires résidentiels performants, dont :</i>		3 518	4 841	100 102	72 060
<i>Avec une pondération de risque inférieure ou égale à 35% selon l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit</i>		3 127	4 364	86 031	59 665
<i>Autres prêts et titres qui ne sont pas en défaut et ne sont pas considérés comme des actifs liquides de qualité élevée, y compris les actions négociées en bourse et les produits liés aux crédits commerciaux inscrits au bilan</i>		30 480	1 541	26 819	31 056
Actifs interdépendants		60 957	1	2 834	-
Autres actifs	-	104 023	1 299	81 238	88 672
<i>Matières premières échangées physiquement</i>				-	-
<i>Actifs fournis en tant que marge initiale dans des contrats dérivés et en tant que contributions aux fonds de défaillance des CCP</i>		4 410	-	21 282	21 839
<i>Actifs dérivés affectant le NSFR</i>		-			-
<i>Engagements dérivés affectant le NSFR avant déduction de la marge de variation fournie</i>		63 390			3 170
<i>Tous les autres actifs ne relevant pas des catégories ci-dessus</i>		36 222	1 299	59 955	63 664
Éléments de hors bilan		192 058	-	-	9 603
<b>FINANCEMENT STABLE REQUIS TOTAL</b>					<b>549 492</b>
<b>RATIO DE FINANCEMENT STABLE NET (%)</b>					<b>112,08%</b>

## 12.7 BILAN ÉCHÉANCÉ

Les principales lignes des passifs et des actifs financiers sont présentées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés, selon le modèle suivant :

**TABLEAU 106 : BILAN ÉCHÉANCÉ**

### PASSIFS FINANCIERS

31.12.2022						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		8 361	-	-	-	8 361
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Notes 3.1 et 3.4	150 413	22 543	29 654	25 940	228 550
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	49 803	39 639	42 213	1 333	132 988
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	475 608	27 233	23 101	4 822	530 764
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	34 158	24 030	46 583	28 405	133 176
Dettes subordonnées	Note 3.9	3	-	6 062	9 881	15 946

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

31.12.2021						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		5 152	-	-	-	5 152
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés		136 581	17 693	23 438	23 244	200 956
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.6	57 174	4 185	76 106	1 712	139 177
Dettes envers la clientèle	Note 3.6	470 890	15 244	16 568	6 431	509 133
Dettes représentées par un titre	Note 3.6	89 671	12 164	19 040	14 449	135 324
Dettes subordonnées	Note 3.9	7 735	61	3 649	4 514	15 959

NB : Les hypothèses d'échéancement de ces passifs sont exposées dans la Note 3.13 des états financiers consolidés. En particulier, les données sont présentées hors intérêts prévisionnels et hors dérivés.

## ACTIFS FINANCIERS

31.12.2022						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		203 389	734	1 808	1 082	207 013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	242 458	11 045	-	-	253 503
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	37 066	132	-	265	37 463
Titre au coût amorti	Note 3.5	6 939	4 718	6 547	3 226	21 430
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	57 524	1 569	7 348	462	66 903
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	111 407	62 807	183 235	120 477	477 927
Opérations de location financement <sup>(1)</sup>	Note 3.5	2 760	6 014	15 663	4 165	28 602

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

31.12.2021						
(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		176 064	822	1 988	1 095	179 969
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.4	233 186	9 173	-	-	242 359
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Note 3.4	42 798	380	-	272	43 450
Titre au coût amorti	Note 3.5	16 686	289	1 480	916	19 371
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	Note 3.5	47 182	3 619	4 715	456	55 972
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	Note 3.5	94 978	65 686	189 325	117 555	467 544
Opérations de location financement <sup>(1)</sup>	Note 3.5	2 778	6 378	16 024	4 440	29 620

(1) Montants présentés nets de dépréciation.

Il convient de relever que la nature de l'activité de Société Générale la conduit à détenir des titres ou des produits dérivés dont les durées contractuelles restant à courir ne sont pas représentatives de son activité ou de ses risques.

Pour le classement des actifs financiers, il a été, par convention, retenu les durées restant à courir suivantes :

- actifs évalués en juste valeur par résultat, hors dérivés (portefeuille de négoce avec la clientèle) :
  - positions évaluées par des prix cotés sur des marchés actifs (classement comptable N1) : échéance inférieure à 3 mois,
  - positions évaluées à l'aide de données observables autres que des prix cotés (classement comptable N2) : échéance inférieure à 3 mois,

- positions évaluées en utilisant principalement des données non observables de marché (N3) : fourchette d'échéance comprise entre 3 mois et un an ;

- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres :

- les titres disponibles à la vente évalués par des prix cotés sur des marchés actifs ont été échéancés à moins de 3 mois,
- les titres obligataires valorisés à l'aide de données observables autres que des prix cotés (N2) ont été classés parmi les actifs négociables à échéance 3 mois à 1 an,
- enfin, les autres titres (actions détenues à long terme notamment) ont été classés dans la catégorie de détention supérieure à 5 ans.

En ce qui concerne les autres postes du bilan, la décomposition des autres actifs et passifs ainsi que les conventions y afférentes sont les suivantes :

**AUTRES PASSIFS**

<b>31.12.2022</b>							
<i>(En M EUR)</i>	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	807	831	-	1 638
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(9 659)	-	-	-	-	(9 659)
Autres passifs	Note 4.4	-	100 859	1 969	2 864	1 861	107 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	-	220	-	-	220
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	5 345	10 055	39 677	86 611	141 688
Provisions	Note 8.3	4 579	-	-	-	-	4 579
Capitaux propres		72 782	-	-	-	-	72 782

<b>31.12.2021</b>							
<i>(En M EUR)</i>	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Passifs d'impôts	Note 6.3	-	-	836	741	-	1 577
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		2 832	-	-	-	-	2 832
Autres passifs	Note 4.4	-	98 035	2 241	3 023	3 006	106 305
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		1	-	-	-	-	1
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	Note 4.3	-	15 566	10 232	40 848	88 642	155 288
Provisions	Note 8.3	4 850	-	-	-	-	4 850
Capitaux propres		70 863	-	-	-	-	70 863

**AUTRES ACTIFS**

<b>31.12.2022</b>							
<i>(En M EUR)</i>	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(2 262)	-	-	-	-	(2 262)
Autres actifs	Note 4.4	-	85 072	-	-	-	85 072
Actifs d'impôts	Note 6	4 696	-	-	-	-	4 696
Assurance - participation aux bénéfices différée			1 170	0	1	4	1 175
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	146	146
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	33 089	33 089
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 781	3 781
Actifs non courants destinés à être cédés	Note 2.5	-	1	1 049	15	17	1 081
Placements des activités d'assurances	Note 4.3	-	34 774	7 907	35 418	80 316	158 415

<b>31.12.2021</b>							
<i>(En M EUR)</i>	<b>Note aux états financiers consolidés</b>	<b>Non échéancé</b>	<b>0-3 mois</b>	<b>3 mois-1 an</b>	<b>1-5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Total</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		131	-	-	-	-	131
Autres actifs	Note 4.4	-	92 898	-	-	-	92 898
Actifs d'impôts	Note 6	4 812	-	-	-	-	4 812
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-	-	-	95	95
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 8.4	-	-	-	-	31 968	31 968
Écarts d'acquisition	Note 2.2	-	-	-	-	3 741	3 741
Actifs non courants destinés à être cédés		-	1	2	12	12	27
Placements des activités d'assurances		-	49 908	5 632	36 781	86 577	178 898

- 1.** Les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ont été exclus de l'assiette, s'agissant d'opérations adossées aux portefeuilles concernés. De même, les actifs d'impôt dont l'échéancement aboutirait à communiquer par anticipation des flux de résultat n'ont pas fait l'objet d'un échéancement publié.
- 2.** Les postes « autres actifs » et « autres passifs » (dépôts de garantie et comptes de règlements, débiteurs divers) ont été considérés comme exigibles.
- 3.** Les échéances notionnelles des engagements sur instruments dérivés figurent dans la Note 3.2.2 des états financiers consolidés du Groupe.
- 4.** Les participations et immobilisations ont été classées à plus de cinq ans.
- 5.** Les capitaux propres et les provisions n'ont pas été échéancés.